

Vétérinaire

Vétérinaire

Médecine vétérinaire

En tant que vétérinaire, vous soignez les animaux de compagnie ou de rente. Vous conseillez les propriétaires et participez à la prévention des épizooties ainsi qu'à la sécurité alimentaire.

Tâches

Soins aux animaux de compagnie

- Ausculter les animaux, par exemple: chiens, chats, rongeurs, oiseaux, reptiles
- Diagnostiquer les maladies ou les blessures, éventuellement à l'aide d'examens de laboratoire, de radiographies
- Appliquer des traitements, prescrire des médicaments et effectuer des interventions chirurgicales
- Conseiller les propriétaires sur diverses questions comme les soins, la vaccination ou l'alimentation

Soins aux animaux d'élevage

- Contrôler l'état de santé du bétail: bovins, porcins, caprins, ovins, volaille
- Soigner les animaux lors d'accidents, de maladies ou de problèmes particuliers
- Effectuer des contrôles parasitaires et des vaccinations
- Procéder à des inséminations artificielles et aider à la mise bas
- Veiller à ce que les conditions d'élevage soient conformes aux normes
- Conseiller les éleveurs en matière d'alimentation, de reproduction, de production et de prévention des maladies

Sécurité alimentaire et lutte contre les épizooties

- Examiner les animaux de rente destinés à la consommation avant, pendant et après l'abattage
- Analyser des échantillons de produits d'origine animale, comme la viande, le lait ou les œufs et contrôler l'hygiène lors de l'abattage, de la transformation et de la vente
- Surveiller les épizooties et les zoonoses, soutenir les campagnes de lutte et d'éradication de ces maladies, faire appliquer les décisions prises par les autorités

Environnement de travail

Dans le domaine de la médecine vétérinaire clinique, vous exercez votre activité dans votre propre cabinet, dans un cabinet de groupe ou dans une clinique. En milieu rural, vous vous rendez dans les fermes. Vos

horaires sont parfois irréguliers et vous pouvez être amenés à assurer des services d'urgence la nuit, le week-end et les jours fériés. Pour pouvoir exercer comme vétérinaire indépendant, vous devez obtenir une autorisation cantonale.

Vous pouvez aussi trouver des emplois dans les instituts de recherche, les laboratoires, l'industrie, les centres d'insémination artificielle ou l'administration.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Sens de l'observation
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Disposition à de fréquents déplacements
- Capacité à supporter la vue du sang
- Facilité de contact
- Capacité à réagir dans l'urgence
- Résistance au stress

Intérêts

- S'occuper des animaux
- Se déplacer souvent
- Aider et soigner les autres

Formation

La profession requiert des études dans une haute école ainsi qu'un examen complémentaire.

Il s'agit en général d'un master en médecine vétérinaire. Après l'obtention du diplôme, l'**examen fédéral en médecine vétérinaire** ↗

↗<https://www.bag.admin.ch/fr/examen-federal-en-medecine-veterinaire>
est nécessaire.

Durée

- Bachelor: au moins 3 ans
- Master: au moins 2 ans

Lieux, contenu, admission

filière d'études médecine vétérinaire

<https://www.orientation.ch/fr/filieres-d-etudes/medecine-veterinaire>

Professions voisines

Autre information

Numéro Swissdoc

Liens utiles

Société des vétérinaires suisses (SVS)

<https://www.gstsvs.ch>

Loi fédérale sur les professions médicales universitaires

[BASE_URL/Https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2007/537/fr](https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2007/537/fr)